

# PLASTIMENT® BV 40

Plastifiant/Réducteur d'Eau Retardateur de prise



Conforme à la norme NF EN 934-2 tab.10

## Présentation

Le PLASTIMENT® BV 40 est un plastifiant réducteur d'eau énergique qui :

- augmente la compacité du béton, entraînant ainsi une amélioration des résistances mécaniques et de l'imperméabilité,
- facilite la mise en place du béton,
- permet éventuellement de réduire le dosage en ciment,
- permet d'obtenir un retard de début de prise plus ou moins important en augmentant le dosage normal d'utilisation de béton à performances élevées, aussi bien à l'état frais qu'à l'état durci.

## Domaines d'application

### 1. Augmentation des résistances mécaniques.

Le PLASTIMENT® BV 40 permet de réduire l'eau de gâchage d'environ 10 % sans diminuer la maniabilité du témoin. Des essais sont indispensables pour déterminer la quantité d'eau de gâchage nécessaire à l'obtention de la maniabilité souhaitée. La compacité et l'imperméabilité sont améliorées. Les résistances mécaniques à long terme sont augmentées en moyenne de 15 à 40 %.

Le PLASTIMENT® BV 40 est donc particulièrement indiqué pour :

- les bétons armés à hautes performances,
- les bétons précontraints,
- les bétons préfabriqués étuvés.

### 2. Réduction du dosage en ciment.

Le PLASTIMENT® BV 40 permet de réduire le dosage en ciment de l'ordre de 10% en conservant les résistances mécaniques.

Il est utilisé dans ce cas en B.P.E. pour la confection de béton à la résistance.

### 3. Amélioration de la maniabilité.

Le PLASTIMENT® BV 40 permet d'améliorer la maniabilité à teneur en eau constante, tout en apportant une augmentation des résistances à long terme de 10 % environ.

Il est donc utilisé pour la confection de pièces élancées, fortement ferrillées et dans le cas de bétons pompés.

### 4. Augmentation du délai de mise en œuvre.

A dosage élevé, le PLASTIMENT® BV 40 augmente le temps de prise du béton. La température jouant un rôle important, il est bon de procéder à des essais. A titre indicatif :

- à 20°C, on obtient un retard de prise de 3 à 4 heures environ avec 0,6 %.
- à 5°C, le même dosage provoque un retard de prise de l'ordre de 8 h.

Le PLASTIMENT® BV 40 est compatible avec nos entraîneurs d'air SIKA AER et SIKA AER5.

Cette combinaison conduit à :

- l'amélioration des résistances aux cycles gel-dégel,
- la possibilité de coulage en continu (béton extrudé, béton routier),
- l'amélioration des résistances de tous bétons situés dans les zones de marnage.



Le PLASTIMENT® BV 40, grâce à ses propriétés physico-chimiques permet :

**Sur béton frais :**

- d'augmenter considérablement la maniabilité même en réduisant l'eau de gâchage,
- de disperser le ciment dans la masse,
- d'améliorer l'adhérence béton-armatures,
- de s'opposer à la ségrégation,
- d'améliorer la thixotropie,
- d'étaler éventuellement la prise.

**Sur béton durci :**

- d'augmenter les résistances mécaniques,
- d'accroître la compacité,
- d'augmenter l'imperméabilité,
- de diminuer le retrait et le fluage.

Le PLASTIMENT® BV 40 est compatible avec tous les ciments et en particulier le ciment fondu.

**Caractéristiques**

<b>Coloris</b>	Brun foncé
<b>Conditionnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tonnelet de 30 litres</li> <li>■ Fût de 250 kg</li> <li>■ Conteneur perdu de 1000 litres</li> <li>■ Vrac</li> </ul>
<b>Stockage</b>	A l'abri du gel. En cas de gel accidentel, le produit retrouve ses qualités d'origine une fois dégelé lentement et réhomogénéisé.
<b>Conservation</b>	36 mois dans son emballage d'origine intact.
<b>Données techniques</b>	1,180 ± 0.030
<b>Densité</b>	
<b>pH</b>	4,5 ± 1,0
<b>Extrait sec</b>	38,5 ± 1,9 % (NF EN 480-8) 38,5 ± 1,9 % (Méthode halogène selon NF 085)
<b>Teneur en ion Cl<sup>-</sup></b>	≤ 0,1 %
<b>Teneur en Na<sub>2</sub>O éq.</b>	≤ 2 %

<b>Temps de prise (NF EN 480-2)</b>	CEM I 52,5 PM ES CP2 Le Teil		CEM I 52,5 Gargenville		
	20°C	5°C	20°C	5°C	
	PLASTIMENT® BV40 0,5%	11 h 00	15 h 00	10 h 00	22 h 00
	PLASTI ENT® BV40 1,2 %	24 h 00	26 h 00	20 h 00	33 h 00



## Conditions d'application

### Dosage

Plage de dosage : 0.1 à 3.0% en fonction du poids du liant ou du ciment selon la fluidité et les performances recherchées

Comme retardateur : à partir de 0,5% du poids du ciment.

Son dosage exact se détermine sur chantier en procédant à quelques essais puisqu'il est fonction de la nature des composants du béton, des qualités recherchées (compacité, plasticité) et des conditions climatiques.

Ne pas dépasser 1% sans essai préalable : possibilité de retard de prise important.

### Mise en œuvre

Introduire le PLASTIMENT® BV 40 dans l'eau de gâchage.

### Précautions d'emploi

Manipulation non dangereuse.

En cas de contact avec la peau, un simple lavage suffit.

Consulter la fiche de données de sécurité accessible sur Internet [www.sika.fr](http://www.sika.fr)

### Mentions légales

Produit réservé à un usage strictement professionnel

Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile.

«Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»



Sika France S.A.  
84, rue Edouard Vaillant – BP 104  
93351 Le Bourget Cedex  
France

Tel. : 01 49 92 80 00  
Fax : 01 49 92 80 21  
[www.sika.fr](http://www.sika.fr)

Organisme de certification :  
AFNOR CERTIFICATION  
11, avenue Francis de Pressensé  
93571 Saint-Denis La Plaine cedex  
France